



Le cri du COB !

Cri n°22

Février 2011

Bientôt 3 ans que NPCB a engagé sa lutte contre le projet insensé de méga-décharge porté par la société GED/GDE sur les sources de l'Ellé, une des rivières majeures de Bretagne.

À l'aube de cette nouvelle année, un petit bilan s'impose.

Depuis le printemps 2008 nos actions étaient essentiellement tournées vers l'information, la communication et la préparation, notre but ayant été d'arriver fin prêts au dépôt du dossier d'ICPE afin de pouvoir nous y consacrer exclusivement.

Nous avons atteint ces objectifs.

2010 a ensuite été l'année de concrétisation, avec les dépôts du permis d'aménager et d'ICPE.

Tout au long de cette trentaine de mois, c'est grâce à vous et à votre soutien qui ne s'est jamais démenti que nous avons réussi ces challenges.

Vous avez été formidables, vous avez répondu à tous nos appels : fest noz, fest deiz, rassemblements, manifestation du 13 novembre avec plus de 3000 personnes dans la tempête !, et, pour finir, vous vous êtes mobilisés massivement lors de notre appel de fonds pour financer les études du Cabinet Horizons.

Merci pour cet extraordinaire élan pour la protection de notre environnement !

Cette année 2010 restera, pour moi, une année très positive qui engage un processus de reprise en main de notre destin commun, par nous mêmes.

Une formidable explosion d'énergie collective tournée vers l'avenir et les générations futures...

Que va-t-il se passer maintenant ?

Le dossier va suivre son cours, la Commission d'Enquête va rendre son avis favorable ou défavorable.

Ensuite il va continuer à cheminer dans différentes administrations et ce sera le Préfet du Morbihan qui, au final, délivrera ou refusera l'autorisation d'exploiter à la société GDE/GED.

Là, s'il prononce un refus, GDE/GED pourra déposer un recours administratif contre l'arrêté, et dans le cas

contraire, c'est NPCB qui le fera.

Nous sommes donc encore loin de la résolution définitive de ce problème et il est aujourd'hui impossible de savoir quand sera pris cet arrêté.

A Nonant Le Pin, par exemple, il s'est passé 2 ans avant que le

Préfet de l'Orne prenne son arrêté de refus.

Dans cet intervalle, NPCB va bien sûr continuer à travailler, et surtout à préparer l'après GDE, à ce que ces terres reviennent à l'agriculture.

Mais dans le même temps, pour ne pas être pris au dépourvu si nous devons aller en justice pour attaquer un avis favorable, nous devons continuer à faire rentrer de l'argent pour payer nos avocats dont nous aurons alors grandement besoin.

Le prochain Fest Noz de soutien aura lieu en février prochain (affiche au verso), nous comptons sur vous et aidez nous à faire passer l'information...

Que 2011 vous soit à tous une très belle année !

Magali Diennet, Présidente

Non à la méga-décharge
en Centre Ouest Bretagne !!

LANGONNET

Samedi 26 Février

FEST



KEPELLEDRO

Christian et Sylvie RIVOALEN

C'HWIBANEZ

KANERHOG

POULERIGUEN/SALVAR

20 h. Salle des Fêtes 6 €

Bulletin d'adhésion à Nature et Patrimoine Centre Bretagne

(Cotisation de 10 euros minimum par chèque joint à l'ordre de NPCB)

Nom, prénom :

Adresse :

Email : Tél :

A retourner à NPCB – BP 6 – 56770 Plouray